

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01662 Numéro SIREN : 897 626 107 Nom ou dénomination : AB FOOD

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2023 sous le numéro de dépôt 4317

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le :
	Numéro : 30 MAI 2023 <i>U312</i>

AB FOOD
 Société par actions simplifiée
 Au capital de 2 000 euros
 Siège social : 17 Allée de la Genestrière
 91600 SAVIGNY SUR ORGÉ
 897 626 107 RCS EVRY
 Ci-après « La Société »

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 17 AVRIL 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 65 808 ,52 euros qu'il décide d'affecter comme suit :

- distribution d'un dividende brut de 50 000 euros ;
- le solde de 15 808,52 euros au compte « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social à une date ultérieurement fixée par le Président.

L'associé unique déclare avoir été informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement ;
- conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes ;
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

B.P

L'associé unique rappelle qu'au titre du premier exercice social de la société (exercice clos le 31 décembre 2021), un dividende de 35 000 euros a été distribué.

Certifié conforme
Fait à SAVIGNY SUR ORGE
Le 17 avril 2023

Aymene BOUHMIDI
Président

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'B' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Bilan

Présenté en Euros.

ACTIF

Exercice clos le
31/12/2022
(12 mois)du 01/03/2021
au 31/12/2021
(10 mois)

Variation

	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 500	523	13 977		13 977
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 400		5 400	5 400	
TOTAL (I)	19 900	523	19 377	5 400	13 977
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	200 000		200 000	40 873	159 127
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	249 843		249 843	210 727	39 116
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	74 469		74 469		74 469
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	9 237		9 237		9 237
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	86 193		86 193	41 340	44 853
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	100		100	100	
Disponibilités	27 423		27 423	8 042	19 381
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	647 265		647 265	301 083	346 182
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	667 165	523	666 642	306 483	360 159

Le 17 avril 2023
Certifié conforme
Le Président

SAS SORTEC

Page 6

B-A

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		
	31/12/2022 (12 mois)	du 01/03/2021 au 31/12/2021 (10 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	2 000	2 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	200		200
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	48 562		48 562
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	65 809	83 762	- 17 953
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	116 570	85 762	30 808
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts			
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	4 924	1 450	3 474
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 541		1 541
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	477 950	191 404	286 546
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	2 222		2 222
Organismes sociaux	1 260		1 260
Etat, impôts sur les bénéfices		24 236	- 24 236
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 513	130	7 383
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	16		16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	54 645	3 500	51 145
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	550 072	220 721	329 351
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	666 642	306 483	360 159

B.P

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 10 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 666 641,83 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 65 808,52 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/04/2023 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors méthode d'évaluation des immobilisations corporelles),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L123-12 à L123-28 et R123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables, qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

1. Immobilisations corporelles

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Le 17 avril 2023
Certifié conforme
Le Président

Annexes aux comptes annuels (suite)**Notes sur le Bilan Actif****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 19 900 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		14 500		14 500
Immobilisations financières	5 400			5 400
TOTAL	5 400	14 500		19 900

Amortissements et provisions d'actif = 523 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		523		523
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		523		523

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériels et outillages	14 500	523	13 977	5 ans
TOTAL	14 500	523	13 977	

Etat des créances = 425 142 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 400		5 400
Actif circulant & charges d'avance	419 742	419 742	
TOTAL	425 142	419 742	5 400

Produits à recevoir par postes du bilan = 42 633 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	42 633
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	42 633

Annexes aux comptes annuels (suite)**Notes sur le Bilan Passif****Capital social = 2 000 €**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20 000	0,10	2 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20 000	0,10	2 000

Etat des dettes = 548 530 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	4 924	4 924		
Fournisseurs	477 950	477 950		
Dettes fiscales & sociales	11 010	11 010		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	54 645	54 645		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	548 530	548 530		

Charges à payer par postes du bilan = 78 508 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes etabl. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	76 582
Dettes fiscales & sociales	1 927
Autres dettes	
TOTAL	78 508

Notes sur le Compte de Résultat**Ventilation du chiffre d'affaires = 3 420 232 €**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 402 625	99,49 %
Prestations de services	4 818	0,14 %
Produits des activités annexes	12 790	0,37 %
TOTAL	3 420 232	100,00 %

Annexes aux comptes annuels (suite)**Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 42 633 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures a etablr(418100)	42 633
TOTAL	42 633

Charges à payer = 78 508 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourniss.fact.non parvenues(408100)	76 582
TOTAL	76 582

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnees pour cong(428200)	1 722
Charges sociales sur conges a(438200)	190
Provision taxe apprentissage(448610)	16
TOTAL	1 927